

## Fiche profil de poste : **Conseiller/ conseillère pédagogique de circonscription à valence EPS**

**Circonscription : Strasbourg 5**

**Localisation :** DSDEN du Bas-Rhin 65 avenue de la Forêt Noire 67083 STRASBOURG CEDEX

### 1. Définition du poste et des missions :

Enseignant/Enseignante formateur, le conseiller ou la conseillère pédagogique exerce ses activités sous la responsabilité de l'Inspecteur de l'Education nationale dont il ou elle est le collaborateur direct. Il ou elle contribue au pilotage de la circonscription, **et plus particulièrement à l'accompagnement pédagogique** dans l'objectif d'améliorer les compétences des enseignants et les résultats des élèves.

Le conseiller ou la conseillère pédagogique a principalement une mission d'ordre pédagogique. Il ou elle peut être conduit à accomplir les tâches administratives liées au programme de travail de la circonscription.

Il ou elle est un partenaire essentiel dans la formation initiale et continue des enseignants du premier degré et assure ses fonctions d'aide et de conseil auprès des enseignants, notamment des entrants dans le métier. Il ou elle apporte un regard extérieur positif et amène les enseignants à développer une attitude réflexive sur leurs pratiques professionnelles et sur la dimension sociale du métier d'enseignant.

**Dans la circonscription**, il est conseiller ou conseillère technique de l'IEN sur tous les domaines didactiques et pédagogiques qu'il ou elle partage avec ses collègues CPC.

Il ou elle participe activement à la conception et à la mise en œuvre du plan de formation, des animations pédagogiques de la circonscription, des formations spécifiques aux enseignants de REP et REP+.

Il ou elle participe à l'accompagnement des enseignants en classe dédoublée (formation, visites, entretiens...) et aux actions menées dans le cadre de la liaison inter-degrés.

Il ou elle conçoit et diffuse des ressources pédagogiques.

Il ou elle suit et apporte l'aide nécessaire aux enseignants qui entrent dans le métier (T1, contractuels éventuels), qui rencontrent ponctuellement des difficultés (enseignants titulaires, PES, M2 alternants avec un protocole d'accompagnement renforcé).

Il ou elle accompagne l'IEN dans la mise en œuvre du contrôle de l'instruction en famille.

Plus spécifiquement, il ou elle est chargé de la mission EPS. Il ou elle organise les plannings des différentes activités proposées et sollicite et inscrit les écoles. Il ou elle est amené à mener des temps de formation spécifiques à l'EPS. Il ou elle participe à des temps de formation PES en natation ainsi qu'à des formations en lien avec l'enseignement de l'EPS.

Il ou elle peut être amené à être assistant de prévention (aide et soutien aux directeurs concernant la mise en place de PPMS, de DUER, d'exercices d'entraînement spécifiques à la mise en sûreté des élèves).

Il ou elle participe aux évaluations d'école en étant évaluateur externe ou coordinateur de celles-ci.

Il ou elle accompagne les coordinateurs dans leurs missions au sein de la Cité Educative.

Il ou elle aide à la préparation des COTECH et participent aux COTECH et COPIL des collèges de la circonscription.

Il ou elle est amené à visiter les GS, CP et CE1 dédoublés et à accompagner les collègues dans la mise en œuvre du dispositif.

En cas de PAR, il ou elle accompagne le PEMF dans ses missions pour la réussite du PES.

**Dans les écoles**, il ou elle accompagne les équipes dans l'innovation et la recherche pédagogique. Il peut être amené pour cela à participer à des conseils de maîtres ou de cycles. Il ou elle assiste également les équipes d'école dans la mise en œuvre des réponses adaptées aux besoins

particuliers des élèves. Il ou elle anime des constellations afin d'accompagner les équipes sur des besoins qui leur sont spécifiques.

Il ou elle accompagne les directeurs dans leur fonction de pilotage pédagogique.

**Au plan départemental**, il ou elle peut participer à la formation initiale et continue des enseignants ainsi qu'à des groupes de réflexion thématiques.

## **2. Connaissances, compétences et qualités requises :**

- Compétences pédagogiques avérées sur l'ensemble des cycles et des domaines d'activité de l'école primaire ;
- Compétences relationnelles, le sens de l'écoute ;
- Sens de la médiation et de la coopération ;
- Qualités de discrétion, de confidentialité ;
- Aptitude à travailler en équipe ;
- Capacité d'organisation et d'analyse ;
- Compétences dans le domaine de l'ingénierie de formation ;
- Capacité d'autoformation, de développement professionnel et d'analyse réflexive ;
- Compétences numériques.

## **3. Conditions de recrutement – conditions d'emploi**

- Être titulaire du CAFIPEMF ou s'engager à se présenter aux épreuves
- Les candidats seront reçus par une commission départementale présidée par l'IEN de circonscription
- Régime indemnitaire (sous réserve de remplir les conditions) :
  - NBI 27 points
  - Indemnité conseiller pédagogique
  - Indemnité spécifique éducation prioritaire

---

### **Contact :**

IEN STRASBOURG 5 - 65 avenue de la Forêt Noire 67083 STRASBOURG CEDEX

Tél : 03 69 20 93 25 - Adresse électronique : [ien.strasbourg5@ac-strasbourg.fr](mailto:ien.strasbourg5@ac-strasbourg.fr)